



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX
AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS**

Pétrolia complètera sous peu une fusion avec Pieridae Energy Limited, créant ainsi la première société intégrée de GNL cotée en bourse au Canada

Québec, le 15 mai 2017 : **Pétrolia Inc.** PEA-TSVX (« **Pétrolia** » ou la « **Société** ») annonce la conclusion d'un accord définitif en date du 15 mai 2017 (la « **Convention d'arrangement** ») avec Pieridae Energy Limited (« **Pieridae** »), une société canadienne sous contrôle privé, qui prévoit une fusion par le biais d'un plan d'arrangement (l'« **Arrangement** ») conformément à l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« **LCSA** »), en vertu duquel Pétrolia et Pieridae fusionneront afin de former une nouvelle entité qui sera nommée « Pieridae Energy Limited » (l'« **Entité fusionnée** »). L'exécution de l'Arrangement aura comme résultat une prise de contrôle inversée de la Société au sens des politiques de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »). L'exécution de l'Arrangement est entre autres conditionnelle à l'approbation de la Bourse ainsi qu'à l'approbation des actionnaires de Pétrolia et Pieridae.

Cet Arrangement permettra à l'Entité fusionnée de se positionner stratégiquement sur les marchés boursiers nord-américains en tant que société énergétique en développement pleinement intégrée, de la production en amont à la distribution de gaz naturel liquéfié (« **GNL** »). Le projet de terminal méthanier Goldboro de Pieridae (« **Projet de GNL Goldboro** »), conjugué au potentiel de ressources détenu par Pétrolia, constitue un atout majeur pour les investisseurs désireux de participer à la croissance et au développement de la seule usine intégrée au Canada détenant les permis et autorisations, conformément au stade de son développement, pour le traitement du GNL. La combinaison des expertises et de la diversification des deux sociétés permettra à la nouvelle entité de bénéficier du potentiel d'un plan de croissance à long terme efficace et durable.

L'Arrangement offrira également aux actionnaires de Pétrolia la possibilité de participer à l'industrie du GNL à travers le développement d'une société énergétique pleinement intégrée et permettra une exploitation accélérée des propriétés de Pétrolia tout en offrant un marché à long terme pour toute production gazière. Cet Arrangement confèrera aux actionnaires de Pétrolia une prime immédiate et un potentiel de croissance considérable en comparaison avec la situation rencontrée par des entreprises semblables pendant l'année dernière sur les marchés boursiers nord-américains.

L'Entité fusionnée maintiendra ses bureaux à Calgary, dans la ville de Québec et à Halifax.

Les conseils d'administration de Pieridae et de Pétrolia ont approuvé l'Arrangement à l'unanimité et ont conclu que celui-ci est dans le meilleur intérêt de leurs actionnaires respectifs.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. (« **Valeurs mobilières Banque Laurentienne** ») agit à titre de conseiller financier exclusif auprès de Pieridae en ce qui concerne l'Arrangement

À propos de Pieridae

Pieridae est une société canadienne sous contrôle privé basée à Calgary (Alberta). Concentrée sur le développement du Projet de GNL Goldboro, Pieridae s'est lancée dans une stratégie visant à consolider les réserves des principaux bassins de gaz naturel afin de développer de nouveaux marchés internationaux pour le gaz naturel

canadien et américain. Depuis sa première acquisition de ressources au Nouveau-Brunswick jusqu'à cette fusion avec Pétrolia, Pieridae cherche à bâtir un portefeuille de gaz naturel à long terme afin d'alimenter le Projet de GNL Goldboro. Pieridae est à la fine pointe de la réintégration de la chaîne de valeur du GNL en Amérique du Nord. Le développement de son propre potentiel en gaz naturel constitue une stratégie structurée de gestion des risques. Pieridae cible la prochaine vague mondiale de production de GNL, après 2020, et a déjà vendu 50 % de la capacité initiale de son terminal méthanier de Goldboro en vertu d'un contrat d'approvisionnement ferme sur 20 ans avec Uniper Global Commodities SE, une filiale à 100 % d'Uniper SE, l'une des plus importantes entreprises gazières d'Europe. Pieridae prévoit une croissance significative et soutenue dans les marchés nationaux et internationaux pour le gaz naturel liquéfié alors que les consommateurs chercheront à remplacer le pétrole par le gaz naturel, un combustible plus propre, afin d'alimenter les secteurs des transports et de la production d'électricité.

Historique de Pieridae

Les principaux dirigeants de Pieridae ont fondé Galveston LNG, laquelle a mis sur pied le projet de Kitimat LNG en Colombie-Britannique, soit la première nouvelle usine de liquéfaction autorisée en Amérique du Nord en 40 ans, qui est désormais la propriété de Chevron et de Woodside Petroleum. Suite à la vente de Galveston LNG, Pieridae a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 29 mai 2012 afin d'investir dans le Projet de GNL Goldboro, dont elle est propriétaire à 100%. De plus, Pieridae est en voie d'établir une entreprise de GNL pleinement intégrée par l'acquisition d'actifs qui pourront fournir le Projet de GNL Goldboro. Le 4 mars 2017, Pieridae a conclu une convention de société en commandite établissant Pieridae Production Limited Partnership (la « **Société en commandite** ») et Pieridae Production GP Ltd., afin de développer des ressources en gaz naturel au Nouveau Brunswick, en Nouvelle Écosse et dans les états du Nord-Est des États-Unis. Au 1^{er} janvier 2014, Pieridae détenait une participation de 16,98 % dans la Société en commandite et n'a pas effectué d'autres contributions cette même année. En 2015, Pieridae a investi 750 000 \$ supplémentaires dans la Société en commandite, augmentant sa participation à 20 %. Pieridae est en droit de contribuer 14 125 000 \$ supplémentaires dans la Société en commandite avant tout autre financement par son autre commanditaire, et d'ainsi augmenter sa participation jusqu'à 50 %.

Le 3 décembre 2015, Pieridae a procédé à l'acquisition auprès de la municipalité du district de Guysborough (la « **Municipalité** ») d'environ 107,5 hectares (265,5 acres) de terres situées dans le parc industriel de Goldboro (Nouvelle Écosse) (la « **Propriété Goldboro** »), en contrepartie de 3 200 000 \$ (le « **Prix de Vente** »). La Propriété Goldboro constitue le site du Projet de GNL Goldboro envisagé.

Le Projet de GNL Goldboro

Le Projet de GNL Goldboro est situé sur la côte de l'océan Atlantique, à environ deux kilomètres des communautés de Goldboro à l'ouest et Drum Head à l'est à Goldboro, comté de Guysborough, Nouvelle Écosse. Pieridae développe actuellement le Projet de GNL Goldboro, comprenant des réservoirs de stockage et des ouvrages maritimes ainsi que des équipements de traitement de gaz. Les permis initiaux autorisent une capacité de production de GNL allant jusqu'à 10 millions de tonnes métriques par année (MMTPA). L'installation pourra accueillir des transporteurs de GNL allant jusqu'à 250 000 m³. Le Projet de GNL Goldboro dispose de son permis d'évaluation environnementale, de son permis d'exportation de GNL et l'Office national de l'énergie du Canada, des permis d'exportation de GNL de l'Accord de libre-échange et hors de l'Accord de libre-échange du *US Department of Energy* et du *US Department of Energy Statement on Energy in Transit between Canada and the US*.

Le Projet de GNL Goldboro est le seul projet sur la côte Est du Canada qui ait à la fois les permis clés pour son stade actuel de développement et un client d'approvisionnement solvable. Pieridae, avec ses partenaires stratégiques, General Electric, CB&I et OrLEN Upstream Canada, une filiale en propriété exclusive de PKN ORLEN S.A. en Pologne, est bien placée pour mener le premier projet de liquéfaction de GNL au Canada à être construit.

Informations financières sur Pieridae

Pieridae a nommé Ernst & Young LLP en tant que vérificateurs. Les états financiers consolidés et leurs notes ont été préparés pour chacune des cinq (5) années fiscales précédentes (y compris l'année s'étant terminée le 31 décembre 2016), conformément aux *International Financial Reporting Standards* telles qu'é émises par le *International Accounting Standards Board*. Selon ses états financiers vérifiés, Pieridae a investi à ce jour environ 65 millions de dollars dans le développement du Projet de GNL Goldboro. Au 31 décembre 2016, Pieridae avait un passif à court terme de 24 260 000 \$, en conformité avec son stade de développement. La transaction est conditionnelle à la clôture d'un Placement privé de 50 000 000 \$, décrit ci-après, et il est attendu que ces fonds permettent à l'Entité fusionnée d'atteindre une décision finale d'investissement relative au Projet de GNL Goldboro et de financer ses opérations et ses besoins généraux de fonds de roulement.

L'Arrangement

Afin de compléter l'Arrangement, Pétrolia devra tout d'abord continuer son existence corporative sous le régime de la LCSA, tel que prévue par la Convention d'arrangement, laquelle continuation inclura une modification des statuts de Pétrolia afin d'ajouter une catégorie d'actions privilégiées non-transférables et non-votantes à la description de son capital-actions (les « **Actions Privilégiées de Pétrolia** »), le tout étant assujéti à l'approbation des actionnaires de Pétrolia. Les Actions Privilégiées de Pétrolia ne seront pas cotées en bourse.

Sous réserve de l'accomplissement ou de la renonciation aux conditions de clôture de l'Arrangement, immédiatement avant la prise d'effet de l'Arrangement, chaque reçu de souscription en circulation de Pieridae (« **Reçu de souscription de Pieridae** ») devant étre émis dans le cadre du Placement privé (décrit plus bas) sera annulé et, en contrepartie, les détenteurs de Reçus de souscription de Pieridae recevront une action ordinaire entièrement libérée et non susceptible d'appels de versements dans le capital-actions de Pieridae (« **Action de Pieridae** ») relativement aux Reçus de souscription Pieridae ainsi annulés. Au moment de la prise d'effet de l'Arrangement, chaque événement décrit ci-après devra se produire et sera considéré comme se produisant dans l'ordre suivant, sans autre mesure ou formalité sauf disposition contraire expressément prévue dans la Convention d'arrangement : (a) Pétrolia déclarera et paiera un dividende à ses actionnaires par voie d'émission d'une (1) Action Privilégiée de Pétrolia pour chaque action ordinaire du capital de Pétrolia émise et en circulation (« **Action Ordinaire de Pétrolia** »); (b) les Actions Ordinaires de Pétrolia émises et en circulation seront consolidées sur la base d'une (1) Action Ordinaire de Pétrolia post-consolidation pour chaque lot de douze (12) Actions Ordinaires de Pétrolia pré-consolidation; (c) les Actions Privilégiées de Pétrolia émises et en circulation seront consolidées sur la base d'une (1) Action Privilégiée de Pétrolia post-consolidation pour chaque lot de douze (12) Actions Privilégiées de Pétrolia pré-consolidation; (d) les options d'achat d'Actions Ordinaires de Pétrolia émises et en circulation de Pétrolia (« **Options de Pétrolia** ») seront consolidées sur la base d'une (1) Option de Pétrolia post-consolidation pour chaque lot de douze (12) Options de Pétrolia pré-consolidation ; (e) les bons de souscription d'actions émis et en circulation de Pétrolia (« **Bons de souscription de Pétrolia** ») seront consolidés sur la base d'un (1) Bon de souscription de Pétrolia post-consolidation pour chaque lot de douze (12) Bons de souscription de Pétrolia pré-consolidation ; et (f) Pétrolia et Pieridae seront fusionnées et poursuivront leur existence corporative sous une entité régie par la LCSA, formant ainsi l'Entité fusionnée. Si ce qui précède mène à l'émission de fractions d'Actions Ordinaires de Pétrolia ou d'Actions Privilégiées de Pétrolia ou à des fractions d'options ou de bons de souscription donnant le droit d'acquérir des Actions Ordinaires de Pétrolia, le nombre d'actions, d'options ou de bons de souscription à étre émis sera arrondi vers le bas au nombre entier le plus près d'actions, d'options ou de bons de souscription.

Lors de, et en raison de, la fusion de Pétrolia et de Pieridae dans le cadre de l'Arrangement : (a) chaque Action Ordinaire de Pétrolia consolidée émise et en circulation sera annulée et en contrepartie de celle-ci, les détenteurs d'Actions Ordinaires de Pétrolia recevront une (1) action ordinaire entièrement libérée et non susceptible d'appels

de versements de l'Entité fusionnée (« **Action Ordinaire de l'Entité fusionnée** ») à l'égard de chaque Action Ordinaire de Pétrolia consolidée ainsi annulée ; (b) chaque Action Privilégiée de Pétrolia consolidée émise et en circulation sera annulée et en contrepartie de celle-ci, les détenteurs d'Actions Privilégiées de Pétrolia consolidées recevront une (1) action privilégiée entièrement libérée et non-susceptible d'appels de versements de l'Entité fusionnée (« **Action Privilégiée de l'Entité fusionnée** ») à l'égard de chaque Action Privilégiée de Pétrolia consolidée ainsi annulée; (c) chaque Option de Pétrolia consolidée émise et en circulation, sera annulée et en contrepartie de celle-ci, les détenteurs d'Options de Pétrolia consolidée recevront une (1) option d'achat d'actions pour une Action Ordinaire de l'Entité fusionnée à l'égard de chaque Option de Pétrolia consolidée ainsi annulée; (d) chaque Bon de souscription de Pétrolia consolidé sera annulé et en contrepartie de celui-ci, les détenteurs de Bons de souscription de Pétrolia consolidé recevront (1) un bon de souscription à l'égard de chaque Bon de souscription de Pétrolia consolidé ainsi annulé; (e) chaque Action de Pieridae émise et en circulation sera annulée et en contrepartie, les détenteurs d'Actions de Pieridae recevront une quantité d'Actions Ordinaires de l'Entité fusionnée relativement à chaque Action de Pieridae ainsi annulée, conformément à un ratio d'échange de 2,74123, présupposant : (i) la réalisation du Placement privé de Pieridae décrit ci-dessous, sous réserve d'ajustements en cas d'attributions excédentaires, (ii) la conversion de la dette convertible de Pieridae (la « **Débeture Pieridae** »), et (iii) l'exercice de toute option émise et en circulation permettant l'achat d'Actions de Pieridae (« **Options Pieridae** »), Options de Pétrolia ou Bons de souscription de Pétrolia; et (f) chaque Option Pieridae émise et en circulation sera annulée et en contrepartie les détenteurs d'Options Pieridae recevront des options pour l'achat d'Actions Ordinaires de l'Entité fusionnée relativement à chaque Option Pieridae ainsi annulée, conformément au même ratio d'échange sous réserve d'arrondir vers le bas toute fraction d'action.

Pétrolia a actuellement 108 399 683 Actions Ordinaires de Pétrolia émises et en circulation, tandis que Pieridae a 15 599 157 Actions de Pieridae émises et en circulation, et ce avant de donner effet au Placement privé, la conversion de la Débeture Pieridae et l'exercice de toute Option Pieridae, Option de Pétrolia et Bon de souscription de Pétrolia pouvant être exercé avant la clôture. Le taux d'échange susmentionné valorise les actions de Pétrolia à 0,38 \$, ce qui équivaut à 200% du cours de clôture moyen de 0,19 \$ pour les dix (10) jours de bourse consécutifs des actions ordinaires de Pétrolia sur le TSX-V avant le 17 janvier 2017, ce qui représente une prime de 100%. En outre, les actionnaires de Pétrolia recevront les Actions Privilégiées de l'Entité fusionnée, tel que décrit ci-dessous. À la fin de l'Arrangement, et suivant les mêmes hypothèses, les détenteurs d'Actions Ordinaires de Pétrolia devraient détenir 14,75 % des Actions Ordinaires de l'Entité fusionnée en circulation, et les détenteurs d'Actions de Pieridae devraient en détenir 85,25 %.

Tous les administrateurs et dirigeants de Pieridae et Pétrolia ainsi que certains actionnaires représentant cumulativement 8 309 192 (53,3 %) des Actions de Pieridae et 1 351 067 (1,25 %) des Actions Ordinaires de Pétrolia ont conclu des conventions de vote et d'appui conformément auxquelles ils ont accepté de voter, à l'aide de chacun des titres octroyant le droit de vote qu'ils détiennent, en faveur de l'Arrangement.

Placement privé

En vertu de la Convention d'arrangement, Pieridae a accepté de déployer tous les efforts commercialement raisonnables afin de compléter, en date ou avant la clôture de l'Arrangement, un placement privé (le « **Placement privé** ») de Reçus de souscription à un prix de 12,50 \$ par Reçu de Souscription pour un produit brut minimum de 50 000 000 \$ sous réserve d'attribution excédentaire. Chaque Reçu de Souscription sera automatiquement converti en une Action de Pieridae immédiatement avant l'accomplissement de l'Arrangement. Ces Actions de Pieridae seront échangées pour des Actions Ordinaires de l'Entité fusionnée conformément à la formule décrite ci-dessus, concurremment à la réalisation de l'Arrangement, sans frais supplémentaire et sans que le détenteur ne prenne aucune autre mesure.

Pieridae a engagé un syndicat de courtiers, à être dirigé par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et la Financière Banque Nationale inc. (« **FBN** ») et incluant Desjardins Marchés de capitaux (collectivement avec Valeurs mobilières Banque Laurentienne et FBN, les « **Courtiers** »), sur une base « des efforts commercialement raisonnables » pour le Placement privé. Le produit net du Placement privé sera détenu en mains tierces par une partie indépendante approuvée par Pieridae et les Courtiers et sera libéré concurremment avec la clôture de l'Arrangement selon les conditions d'une convention de reçus de souscription (« **Convention de reçus de souscription** ») devant être conclue lors de la clôture du Placement privé. Dans le cas où l'Arrangement ne serait pas complété ou à la survenance d'autres événements qui seront décrits dans la Convention de reçus de souscription, un montant égal au plein prix d'achat des Reçus de souscription de chaque détenteur, plus tout intérêt couru pendant la durée de l'entiercement, sera versé aux détenteurs des Reçus de souscription et les Reçus de souscription seront annulés.

Pieridae prévoit de payer aux Courtiers une commission en espèces équivalant à 5 % du produit brut du Placement privé.

Le produit net de ce Placement privé sera utilisé pour financer certaines activités qui permettront à l'Entité fusionnée d'atteindre la décision d'investissement finale relativement Projet de GNL Goldboro ainsi que pour ses besoins d'opérations et de fonds de roulement.

Autres modalités de l'Arrangement et pénalité en cas de retrait

L'Arrangement et les opérations connexes tels que décrits ci-dessus constituent une transaction sans lien de dépendance tel que défini dans les politiques de la Bourse et dans la réglementation sur les valeurs mobilières, et aucun des administrateurs, dirigeants ou initiés de Pétrolia ne détient d'intérêt dans Pieridae ou n'est initié de Pieridae.

Les Actions Privilégiées de Pétrolia qui, en vertu de l'Arrangement décrit ci-dessus, seront échangées pour des Actions Privilégiées de l'Entité fusionnée, sont émises dans le but de permettre aux actionnaires de Pétrolia de recevoir leur quote-part basée sur leurs participations, d'un montant égal à cinquante pourcent (50 %) de tout montant en argent pouvant être perçu par l'Entité fusionnée aux termes ou découlant d'un accord ou d'un engagement avec le Gouvernement du Québec (ou toute entité détenue ou contrôlée par le Gouvernement du Québec), net de tout impôt payable par l'Entité fusionnée en vertu de celui-ci, en lien avec la fin de l'exploration gazière et pétrolière sur l'Île d'Anticosti (Québec). Tout tel montant sera versé aux détenteurs d'Actions Privilégiées de l'Entité fusionnée lors du rachat par l'Entité fusionnée des Actions Privilégiées de l'Entité fusionnée suivant la réception de celui-ci. Le solde des fonds, après un tel paiement, sera utilisé par l'Entité fusionnée dans le cadre de ses activités opérationnelles. Dans le cas où un tel accord ou engagement ne serait pas conclu, les Actions Privilégiées de l'Entité fusionnée seront rachetées à la valeur du capital déclaré par Action Privilégiée de l'Entité fusionnée.

La réalisation de l'Arrangement et des transactions qui s'y rapportent demeure sujette à l'approbation de la Bourse, des actionnaires de Pétrolia et de Pieridae, du tribunal saisi de l'Arrangement, aux conditions que ce dernier pourra décider, ainsi qu'à toutes les autres approbations requises des autorités réglementaires compétentes. L'Arrangement et les transactions qui s'y rapportent demeurent également sujets à la satisfaction ou à la renonciation d'autres conditions préalables, y compris, mais non limitées à, la clôture du Placement privé, la continuation de Pétrolia sous le régime de la LCSA, ainsi que les conditions usuelles pour les transactions de même nature. Il n'existe aucune garantie à l'effet que les conditions en question seront satisfaites ou le seront en temps opportun. Sous réserve de ce qui précède, la clôture de la transaction est prévue pour juillet 2017.

Sous réserve des modalités de la Convention d'arrangement, si le conseil d'administration de la Société retire son appui à l'Arrangement ou si la Société contrevient à ses engagements pris en vertu de l'Arrangement avant la réalisation de l'Arrangement, celle-ci devra payer une pénalité d'un montant de 600 000 \$ à Pieridae. Si le conseil d'administration de Pieridae retire son appui à l'Arrangement ou si Pieridae contrevient à ses engagements pris en vertu de l'Arrangement avant la survenance de l'Arrangement, celle-ci devra payer une pénalité d'un montant de 600 000 \$ à Pétrolia.

Principaux intéressés de l'Émetteur résultant

Le conseil d'administration de l'Entité fusionnée sera composé de cinq (5) administrateurs. Sous réserve de l'approbation de la Bourse, il est prévu que les administrateurs et dirigeants de l'Entité fusionnée au moment de la clôture de l'Arrangement soient les suivants :

Myron A. Tétreault—Administrateur

M. Tétreault est président depuis 1999 de Calafate Holdings Ltd., une entreprise privée de gestion de placements et de capital de risque. M. Tétreault est l'administrateur en chef de PHX Energy Services Corp., une société de forage horizontal et directionnel inscrite à la Bourse de croissance TSX. Il est aussi cofondateur et administrateur de Fitzroy Developments Ltd. (société immobilière privée), de Northern Vision Development Corp. (société immobilière privée) et de Webber Academy Foundation (société sans but lucratif qui gère une école privée à Calgary, Alberta). Entre août 1993 et décembre 1997, il a été avocat spécialisé en droit corporatif et en valeurs mobilières pour le compte du cabinet d'avocats Bennett Jones Verchere (actuellement Bennett Jones, LLP). M. Tétreault compte plus de vingt d'expérience en tant qu'administrateur et dirigeant de plusieurs sociétés opérant dans le secteur gazier et pétrolier ainsi que dans celui des services pétroliers. M. Tétreault a obtenu un *juris doctor* (avec distinction) de l'Université de la Saskatchewan en 1992 et un baccalauréat en administration des affaires (*cum laude*) de l'Université d'Ottawa en 1988. Il est membre de la *Law Society of Alberta* et été membre pendant 10 ans de l'*Entrepreneurs' Organization*.

Alfred Sorensen — Président-directeur général et administrateur

M. Sorensen est le président-directeur général de Pieridae Energy Limited depuis sa fondation en 2012. Il est comptable agréé et un chef de file dans le secteur de l'énergie, avec plus de 30 ans d'expérience, au Canada et à l'international. M. Sorensen a occupé le poste de président-directeur général de Canadian Spirit Resources entre 2013 et 2015. De 2003 à 2010, M. Sorensen a été le président-directeur général et fondateur de Galveston LNG. Le projet de GNL Kitimat de Galveston LNG a été la première usine de liquéfaction autorisée en Amérique du Nord en 40 ans et est maintenant la propriété de Chevron et de Woodside Petroleum. Avant son implication au sein de Galveston LNG, il a occupé le poste de président de Duke Energy Canada puis de Duke Energy Europe.

Charles Boulanger — Administrateur

M. Boulanger est le président-directeur général de Leddartech Inc., une entreprise privée exploitant une technologie LiDAR à semi-conducteurs unique et brevetée. Il est également le président de Moody Management Inc., une société d'investissement privée. M. Bélanger compte plus de trente années d'expérience dans des fonctions de haute direction dans plusieurs secteurs industriels, notamment chez Shell Canada, Pétroles Irving, GSI Environnement et Prolab Technologies. Il a auparavant été fondateur, président et chef de la direction de Groupe Unipex SAS en 2008, après avoir été président de la division Ingrédients Actifs et Spécialités Chimiques d'Atrium Innovations (TSX : ATB) de 2004 à 2008. M. Boulanger a aussi été président fondateur de Québec International (auparavant Pôle Québec Chaudière-Appalaches), après avoir été associé au cabinet Phénix Capital. M. Boulanger a plus de quinze ans d'expérience en tant qu'administrateur et dirigeant de nombreuses entreprises des secteurs industriel et pétrolier, il siège actuellement aux conseils d'administrations de Chimie Parachem, de Pétrolia et de LeddarTech. Diplômé de l'Université Laval en génie mécanique (1981), M. Boulanger a suivi une formation

spécialisée pour cadres supérieurs du Centre international de recherches et d'études en management (CIREM) en 1990.

Andrew Judson—Administrateur

Depuis 2013, M. Judson occupe le poste de directeur général de Camcor Partners Inc. le commandité et gestionnaire des placements pour plusieurs sociétés en commandite dont le mandat est d'investir dans le secteur canadien de l'énergie en amont. Il occupait précédemment le poste de directeur général de FirstEnergy Capital, une société de gestion de portefeuille spécialisée dont les bureaux sont situés à Calgary et Londres où il contribuait à diriger le groupe de marchés de capitaux. M. Judson y était responsable des comptes des plus importants investisseurs institutionnels au Canada, aux États-Unis, et en Europe. Il conseillait ces derniers sur leurs investissements dans le secteur de l'énergie. M. Judson possède une vaste expérience en matière de gouvernance de conseils d'administration et a siégé à plusieurs conseils d'administration de sociétés du portefeuille Camcor.

Matthew Rees — Administrateur

M. Rees est le président-directeur général d'ORLEN Upstream Canada Ltd., une société d'exploration et de production pétrolière et gazière située à Calgary. M. Rees est un ingénieur professionnel disposant d'une vaste expérience en opérations pétrolières et gazières sur terre et au large des côtes dans l'Ouest canadien et à l'international. Il est titulaire d'un diplôme de génie mécanique de l'Université de Victoria et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Calgary. M. Rees bénéficie d'une vaste expérience au Canada, en Amérique latine et au Royaume-Uni, notamment en ingénierie de production et de réservoir, en développement des affaires, en transaction commerciale, et en planification d'entreprise. M. Rees a précédemment occupé des postes au sein de Talisman Energy et de Petro-Canada Oil & Gas en Colombie et au Canada.

Martin Bélanger – Directeur de la production

M. Bélanger est actuellement président-directeur général par intérim de Pétrolia. Il bénéficie de plus de 24 années d'expérience au sein de l'industrie pétrolière et gazière. Il a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur junior sur le terrain avant de s'élever progressivement dans la hiérarchie pour devenir gestionnaire sénior, poste qu'il occupe actuellement. Au fil des ans, il a prêté ses services à plusieurs sociétés, petites et grandes, dont Talisman Energy, PrimeWest Energy, TAQA NORTH, Laricina Energy et TransCanada Pipelines. Il a ainsi gagné une précieuse expertise dans toutes les facettes de l'ingénierie, de la gestion de projet, des opérations de terrain, de l'entretien, et du respect des réglementations. M. Bélanger possède une vaste expérience en gestion d'installations pétrolières et gazières en amont et en aval, ainsi que pour ce qui concerne les oléoducs. M. Bélanger a œuvré sur la scène internationale, notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis. M. Bélanger a terminé son baccalauréat en ingénierie chimique à l'Université d'Ottawa en 1991 et il est membre accrédité de l'*Association of Professional Engineers & Geoscientists of Alberta*.

Thomas Dawson – Directeur du GNL

M. Dawson est actif dans l'industrie de l'énergie depuis 30 ans et il est chef de l'exploitation pour Pieridae Energy. Impliqué dans l'industrie du GNL depuis 15 ans, notamment sur des projets au Canada, en Australie et au Moyen-Orient, M. Dawson est l'un des fondateurs principaux de Galveston LNG. Le projet de GNL Kitimat de Galveston LNG a été la première nouvelle installation de liquéfaction permise en Amérique du Nord en 40 ans, et elle est maintenant détenue par Chevron and Woodside Petroleum. Il a été impliqué de 1992 à 2002 dans le commerce du gaz naturel, du pétrole brut, de l'électricité et dans le marché des devises pour plusieurs importantes sociétés de commerce de l'énergie. Il a siégé dans des comités de gestion des risques pour de nombreuses sociétés de services énergétiques canadiennes. M. Dawson a aussi siégé aux conseils d'administration de plusieurs petites sociétés pétrolières et gazières canadiennes.

Mario Racicot – Chef de la direction financière

Actuellement chef de la direction financière et secrétaire général de Pétrolia, M. Racicot a 15 ans d'expertise en tant que professionnel du secteur financier. Il a occupé plusieurs postes de direction depuis 2001, notamment à la Banque nationale du Canada et dans une de ses filiales, Innocap Investment Management inc. Diplômé de l'Université du Québec à Montréal, il a complété un MBA avec une spécialisation en gestion financière.

Sous réserve de la conclusion de la transaction, M. Alfred Sorensen aura la fonction de président-directeur général de la société fusionnée. M. Thomas Dawson occupera le poste de directeur du GNL de l'Entité fusionnée. M. Martin Bélanger, qui occupe actuellement le poste de président-directeur général par intérim de Pétrolia, assumera celui de directeur de la production.

Il est prévu que M. Alfred Sorensen, résidant à Calgary, Alberta, ainsi que sa société en propriété exclusive, Alfred Sorensen Holdings Ltd., détienne plus de 10 % des Actions Ordinaires de l'Entité fusionnée à la suite de l'Arrangement. Alfred Sorensen Holdings Ltd. est une société de l'Alberta.

Parrainage et opérations

Pétrolia effectuera une demande à la Bourse afin d'obtenir une exemption ou une renonciation aux exigences de parrainage liées à l'Arrangement. Il n'est pas garanti que cette exemption ou renonciation soit accordée. Si cette exemption n'est pas accordée, un parrain pour l'Arrangement devra être engagé.

Les opérations sur les Actions Ordinaires de Pétrolia seront interrompues jusqu'à la réception, à la satisfaction de la Bourse et selon ses politiques applicables, des documents requis pour la reprise des opérations sur ses actions. Pétrolia publiera un autre communiqué lorsque les opérations sur les Actions Ordinaires de Pétrolia pourront reprendre.

Une copie de la Convention d'arrangement (y compris le plan d'arrangement) sera déposée sur le profil SEDAR de la Société et sera disponible sur www.sedar.com.

La réalisation de l'opération est conditionnelle, entre autres, à l'obtention du consentement de la Bourse et, s'il y a lieu, de l'approbation des actionnaires désintéressés. Le cas échéant, la clôture de l'opération ne peut avoir lieu tant que l'approbation requise des actionnaires n'aura pas été obtenue. Rien ne garantit que l'opération sera réalisée ou qu'elle sera réalisée dans sa forme proposée.

Les investisseurs doivent savoir que, à l'exception des renseignements fournis dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ou la déclaration de changement à l'inscription devant être établie pour les besoins de l'opération, les renseignements publiés ou reçus à l'égard de l'opération peuvent ne pas être tous exacts ou complets; par conséquent, les investisseurs ne doivent pas s'y fier. La négociation des titres de Pétrolia doit être considérée comme hautement spéculative.

La Bourse de croissance TSX Inc. ne s'est nullement prononcée sur le bien-fondé de l'opération projetée, ni n'a approuvé ou désapprouvé le contenu du présent communiqué.

À propos de Pétrolia

Pétrolia est une société d'exploration pétrolière et gazière junior québécoise qui possède des intérêts sur un territoire de plus de 16 000 km², soit près de 23 % du territoire québécois sous permis. Pétrolia est un leader dans la recherche pétrolière et gazière au Québec et sa vision est de produire des hydrocarbures d'ici, par des gens d'ici, pour ici. Les dimensions sociale et environnementale sont au cœur des préoccupations et de la démarche d'exploration de Pétrolia. Via sa filiale Investissement PEA Inc., Pétrolia détient 21,7 % des intérêts de la société en commandite Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et sa filiale Pétrolia Anticosti Inc. est l'opérateur de son projet sur l'île d'Anticosti. Pétrolia a 108 399 683 actions émises et en circulation Pétrolia a 108 399 683 actions émises et en circulation.

Énoncés prospectifs

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs de Pétrolia et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendements ou réalisations par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Pétrolia décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

— 30 —

Pour de plus amples renseignements

Pétrolia inc. – Contact média

Jean-François Belleau
Directeur affaires publiques et gouvernementales
511, rue St-Joseph Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1K 3B7 Canada
(418) 657-1966
www.pétrolia-inc.com

Pieridae Energy Limited – Contact média

Shauna MacDonald
Directrice, Brookline PR
403-538-5645
403-585-4570
smacdonald@brooklinepr.com